

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, car ce ne serait pas, je pense, dans l'intérêt de la Fondation Greenpeace ni dans celui du gouvernement canadien. Je me suis entretenu, il y a quelque temps, avec les parrains de ce projet. Je leur ai signalé que la meilleure aide qu'ils peuvent apporter à ce genre de protestation est une aide bénévole non associée au gouvernement.

M. Rose: Une question supplémentaire que je poserai au premier ministre. Le premier ministre a-t-il l'intention de prendre une initiative semblable en télégraphiant les bons souhaits du gouvernement à Greenpeace III comme il l'a fait lors du voyage à Amchitka de Greenpeace II?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'enverrai une copie du télégramme que j'avais adressé aux hommes de Greenpeace II et le député est libre d'interpréter ce geste dans le sens de sa question.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

CABANO—LE PRÉTENDU REFUS D'ACCORDER UNE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CARTONNERIE—ON DEMANDE AU MINISTRE DE RASSURER LA POPULATION

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Les citoyens de Cabano s'inquiètent, à la suite des nouvelles qui leur sont parvenues hier, du fait que le gouvernement fédéral refuserait d'accorder une subvention de 8 millions de dollars pour la réalisation d'un projet de cartonnerie, à Cabano. Le ministre pourrait-il, dès maintenant, rassurer la population de Cabano, en disant qu'il accordera cette subvention en vue de la réalisation de ce projet extrêmement important?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, la population n'a pas ni à s'inquiéter ni à se réjouir, car le dossier est encore à l'étude et la décision n'a pas encore été prise. Lorsqu'elle sera prise, elle sera communiquée aux intéressés.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES NÉGOCIATIONS CANADO-CHINOISES

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Peut-il nous donner les résultats des négociations au sujet de l'instauration d'un service aérien entre le Canada et la République populaire de Chine surtout en ce qui concerne le transporteur agréé et les droits d'atterrissage requis au Japon?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne peux répondre qu'à la première partie de la question du député. Des entretiens ont eu lieu à Pékin, et ils ont permis de résoudre certaines questions techniques et connexes. Une nouvelle série d'entretiens sera nécessaire. Évidemment, on n'a pas encore résolu les questions relatives aux droits d'atterrissage pour les

[M. Rose.]

autres pays. Pour le moment, je dirai que nous devons engager des négociations avec le Japon, si je me rappelle bien, au mois de juin de cette année.

* * *

LES TRANSPORTS

LE SERVICE DE TRAVERSÉE TOBERMORY-SOUTH BAY

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il dire à la Chambre quand nous pouvons attendre des précisions à l'égard d'une amélioration du service de transbordeurs entre Tobermory et South Bay?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Pour répondre comme d'habitude, monsieur l'Orateur, je dirai bientôt, ce qui signifie d'ici quelques jours.

* * *

LA NAVIGATION

L'INSALUBRITÉ DU «PHILIPPINE ADMIRAL» CHARGEANT DU RAVITAILLEMENT POUR LE BANGLA DESH

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. C'est au sujet du navire *Philippine Admiral* qui charge à son bord, à Vancouver, une partie des denrées alimentaires dont le Canada fait cadeau au Bangla Desh. Le ministre étudiera-t-il les plaintes de 50 débardeurs qui travaillent sur ce navire selon lesquelles les conditions sont insalubres à cause de la malpropreté?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si l'on me signale que le navire *Admiral* est sale ou laisse à désirer sous d'autres aspects, je m'empresse de l'examiner la situation.

* * *

RADIO-CANADA

LE DIFFÉREND AVEC LE NABET—LE TÉLÉGRAMME DU SYNDICAT AU MINISTRE DU TRAVAIL

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Elle fait suite à celle que je lui ai posée l'autre jour au sujet du télégramme que NABET lui a envoyé pour lui demander d'étudier le cas des négociations entre cet organisme et Radio-Canada, ainsi que de faciliter les pourparlers. A ce moment-là, le ministre a répondu qu'il le prenait en considération. Vu la nécessité, pour des motifs évidents, de prendre une décision le plus tôt possible, le ministre a-t-il une idée arrêtée de ce que son ministère doit maintenant tenter?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai eu cette semaine une rencontre officielle avec les représentants de NABET. Le service de médiation du gouvernement fédéral est à la disposition des deux parties au différend. J'ai bon espoir qu'elles auront recours à ses bons offices et qu'elles retrouveront bientôt le chemin de l'entente.